

OFFRE DE STAGE

Etude de faisabilité de la restauration de tourbières dégradées ardéchoises

Contexte

Le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes est une association née en 1988. Sa mission, déclarée d'intérêt général, est de préserver la biodiversité rhônalpine. En partenariat avec les collectivités, les services de l'État et de nombreux organismes, le conservatoire anime des programmes visant à :

- La gestion innovante d'espaces naturels à enjeux. En effet, leur cœur de métier, perfectionné au fil des ans, s'appuie sur la maîtrise d'usage de terrains à forte valeur écologique et la mise en œuvre d'une gestion, réfléchi et concertée, adaptée aux enjeux des sites.
- L'aide aux démarches de développement durable des territoires. Il s'agit de l'aide aux collectivités territoriales pour favoriser l'émergence de projets locaux de préservation et la cohérence des politiques publiques en faveur de la biodiversité.
- La valorisation des savoir-faire au sein d'un réseau rhônalpin. C'est le transfert de la technicité, l'échange de compétences et la mise en place de méthodologies communes pour permettre aux autres forces en présence, aux nouveaux gestionnaires, de relayer cette mission et de profiter du savoir-faire acquis.

Le projet « Biodiversité des tourbières du massif central en Rhône-Alpes »

Le conservatoire d'espaces naturels de Rhône-Alpes est impliqué dans la gestion de plus de 20 tourbières du massif central dans les départements de l'Ardèche, de la Loire et du Rhône. Ce sont les multiples intérêts et fonctions de ces écosystèmes qui ont motivés les interventions du conservatoire depuis plus de 20 ans : rôle dans le cycle et la qualité de l'eau, biodiversité remarquable, patrimoines géologiques et paysagers.

Aujourd'hui, le conservatoire a l'ambition de mener un programme d'envergure sur au moins 18 tourbières du massif central sur 4 ans avec pour objectif de :

- Réaliser des actions en faveur du bon fonctionnement de l'hydrosystème « tourbière » et de sa conservation
- Développer une bonne sensibilisation à cet écosystème patrimonial utile à la société.

Problématique

Le haut bassin de la Loire en Ardèche est un vaste plateau à plus de 1000 m d'altitude, riche en zones humides plus ou moins tourbeuses, et bénéficiant d'activités agricoles et forestières globalement en adéquation avec les fonctionnalités de ces zones humides.

Néanmoins, certaines tourbières du plateau ardéchois ont subi des dégradations plus ou moins anciennes : creusement de drains, rectification et enfoncement du cours d'eau traversant la tourbière, comblement... La stratégie foncière du Cen Rhône-Alpes en Ardèche identifie comme priorité la restauration de tourbières dégradées. Le Conservatoire a donc prévu de mener une étude préalable de faisabilité de la restauration de tourbières dégradées en 2018.

Objectifs et contenu du stage

Une étude de faisabilité cherche à répondre à trois grandes questions :

- Quelles sont les tourbières dégradées qu'il est nécessaire de restaurer ?
- Quels sont les acteurs locaux intéressés par une démarche de restauration de ce patrimoine ? y compris quel maître d'ouvrage pour mener cette restauration ?
- Existe-t-il des possibilités de maîtrise d'usage ou de maîtrise foncière ?

Ce travail s'inscrit dans un cadre plus large d'un projet de préservation des tourbières du massif central soutenu par le Feder Massif Central et dans le cadre du contrat territorial haut bassin de la Loire soutenu par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

En lien avec le maître de stage, le stagiaire réalisera et/ou contribuera à :

- Exploitation des **données de l'inventaire départemental ardéchois des zones humides**. Ainsi sur les **452 zones humides inventoriées sur le haut bassin de la Loire, 40 l'ont été par la DDT (ex DDAF), 251 par la Fédération Départementale de Pêche au début des années 2000, 17 par l'ONF et 144 l'ont été par le Cen Rhône-Alpes en 2007**. Cela entraîne une certaine hétérogénéité des données recueillies et de l'inventaire malgré la méthodologie commune.
- **Définition et précisions sur les types de dégradations visés et leur degré d'importance dans le cadre d'un groupe de travail de concertation**. Cette démarche permettra d'élaborer, tester et diffuser une grille d'évaluation des dégradations d'une tourbière, outil d'aide à la décision.
- Vérifications de terrain et recueil de données complémentaires
- **Choix de 5 à 10 tourbières dégradées au sein d'un comité de concertation**
- Rencontre des communes concernées (élu) et recueil des usages en cours, des projets existants et des volontés locales pour une restauration des fonctionnalités
- **Dépouillement du foncier et rencontre avec au moins l'un des propriétaires principal**.

La restitution de la démarche se fera au cours d'une réunion du groupe de travail, ainsi que sous une forme papier retraçant la démarche, les croisements de données et les choix opérés, ainsi qu'une fiche résultat par tourbière dégradée sélectionnée, fiche résultat récapitulant l'ensemble des données disponibles, y compris les résultats des entretiens avec les acteurs locaux (élus, propriétaires).

Les résultats de cette démarche pourraient être l'émergence de projets de restauration de tourbières dégradées soit par des collectivités, soit par le Cen Rhône-Alpes en Ardèche.

Une restitution orale sera à prévoir, en plus du rapport détaillé et d'une plaquette de synthèse qui seront fournis au conservatoire.

Compétences et qualités recherchées

Autonomie

Connaissances poussées sur le fonctionnement hydrologique d'un bassin versant et plus précisément des tourbières

Connaissance de base en hydraulique et en mesure de paramètres abiotiques

Une bonne connaissance des gestionnaires d'espaces naturels et des politiques environnementales serait un plus

Capacités rédactionnelles

Sens et goût pour le relationnel

Capacités de vulgarisation des connaissances scientifiques

Données pratiques

Stage de 4 à 6 mois entre mars et septembre 2018.

Basé à l'antenne sud du Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes, à Vogüé (proche Aubenas), en Ardèche

Déplacements à prévoir en Ardèche - Permis de conduire nécessaire

Indemnisation : 530 €/mois et frais de déplacement remboursés

Contact

Laurence JULLIAN, responsable de l'antenne Ardèche-Drôme

Conservatoire d'Espaces Naturels Rhône-Alpes (CEN Rhône-Alpes)

8 allée du château – 07200 VOGUE

Merci d'envoyer lettre de motivation et CV, par courrier postal, **d'ici le 15 décembre 2017**. **ATTENTION** les candidatures par mail ne seront pas étudiées.